



Formation Création Reprise Classe Virtuelle

Formation n° 18AU-CRE-VIRT
Mise à jour le 9 juillet 2018



Objectifs de formation

Construire son projet, vérifier la faisabilité et la viabilité du projet et identifier les facteurs de réussite et les freins à sa réalisation

Développer la dimension « entrepreneuriale » : consolider les bases de gestion, appréhender le métier de chef d'entreprise, tisser un réseau d'interlocuteurs et de partenaires

Présenter son projet à des partenaires

Objectifs pédagogiques

Poser les fondements de son projet

Se faire une idée de la faisabilité du projet

Etudier et analyser son environnement

Confronter son idée et construire une offre en fonction des besoins

Etudier précisément son marché et se positionner par rapport à sa clientèle

Formaliser le modèle économique et décliner dans une Plan d'Affaire la mise en œuvre opérationnelle du projet



Informations générales

4 sessions avec dates prévisionnelles :

- Du 6 novembre 2018 au 23 janvier 2019
- Du 17 janvier au 22 mars 2019
- Du 11 mars au 17 mai 2019
- Du 6 mai au 11 juillet 2019

Durée de la formation 280h dont 200h de classe virtuelle et 80 h de travail individuel

Les + de l'AFRAT

Une équipe de formateurs pluridisciplinaires composée de créateurs, à l'écoute, qui vous apportera des réponses concrètes

Une approche entrepreneuriale innovante pour plus de lien avec le terrain et le marché

Un temps privilégié pour « booster » votre projet et concrétiser votre envie de création

Une classe virtuelle pour suivre de chez vous ce que les formateurs ont à vous transmettre et échanger avec un groupe de créateurs

Profil stagiaire, prérequis et conditions de réussite

Tout porteur de projet demandeur d'emploi ou salarié, tout secteur d'activité

Avoir une idée de création relativement définie, de façon à pouvoir travailler et construire son projet tout au long de la formation

Maîtriser les bases de l'outil informatique et des logiciels types traitement de texte et tableur

Accéder à un ordinateur connecté à Internet (débit descendant de 2Mo) et équipé d'une caméra. Le temps de formation en virtuel est un véritable temps de formation. Il faut ainsi prévoir un endroit calme et/ou isolé et se libérer de toute obligation (garde d'enfants, etc)

AFRAT - 314 chemin du Manoir
38880 Autrans-Méaudre en Vercors

✉ afrat@afrat.com ☎ 04.76.95.35.08

www.afrat.com

Association, Siret 77947830400016



L'EUROPE S'ENGAGE
en région

Auvergne-Rhône-Alpes
avec le FSF



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes





Contenu de la formation



Responsable de formation **Mélanie Durdux**

Etude de marché et environnement territorial	Définir son offre, la confronter au marché et vérifier la faisabilité commerciale du projet et l'intégrer dans son environnement.
Administration et gestion quotidienne	Maîtriser les bases de la gestion, élaborer le prévisionnel financier et vérifier la faisabilité et la viabilité financière du projet.
Interlocuteurs clés, négociation et point d'alerte.	Cerner les acteurs « territoriaux » de la création et vos interlocuteurs et savoir négocier avec eux.
Renforcer sa posture entrepreneuriale	Être au clair avec ses motivations, adopter la bonne attitude face à ses clients et à ses partenaires
Développer son potentiel commercial	Définir sa stratégie commerciale et ses outils de communication, savoir négocier et vendre.
Enjeux des nouvelles technologies	Intégrer les nouvelles technologies dès le montage du projet
Choix du statut et démarches administratives	Maîtriser les différents statuts afin d'identifier le plus approprié pour votre projet et pour votre situation personnelle.
Ressources humaines et TRE	Identifier les tâches en tant que chef d'entreprise et gérer son temps + droits du travail Définir les ressources et compétences à mobiliser en faveur du projet
Plan d'affaire et jury	Formaliser votre projet dans un dossier « plan d'affaires » à présenter à vos partenaires et financeurs ainsi qu'au Jury de fin de formation.
Temps de travail et de recherche individuel	Profiter du temps « libéré » pour avancer dans vos démarches et dans la construction de votre projet.

Modalités d'évaluation

Présentation du projet devant un Jury de fin de formation et échanges « questions/réponses » Attestation sur la faisabilité du projet

Modalités de contact et d'entrée dans la formation

10 places/session *FPE18 – Former pour l'emploi. Lot 001 Création d'entreprise en classe virtuelle*

Formation co-Financée par la Région Auvergne-Rhône Alpes et l'Union Européenne dans le cadre du Fonds Social Européen

Pré-inscription en ligne : <https://goo.gl/forms/oJmeaeHAERSuPRpW2> ou auprès de votre conseiller emploi

Participation à l'information collective virtuelle ou entretien téléphonique avec le responsable de formation

Dossier de candidature et lettre de motivation (description du projet et état d'avancement)

La validation de la candidature est liée au nombre de places dans la formation et soumise à votre conseiller



L'AFRAT est engagée dans des démarches Qualité : certification norme NF Service Formation (en cours) et pour l'accueil des personnes en situation de handicap

AFRAT - 314 chemin du Manoir
38880 Autrans-Méaudre en Vercors

✉ afrat@afrat.com ☎ 04.76.95.35.08

www.afrat.com

Association, Siret 77947830400016



L'EUROPE S'ENGAGE
en région
Auvergne-Rhône-Alpes
avec le FSF



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

